Réunion générale pour les membres tailleurs au local d'Halluin, lundi prochain à 17 h. 30.

Jeunesse Wancquoise. — Au local municipal répétition de gymnastique ce mardi à 18 h. 30 pour les pupilles ; à 19 h. 30 pour les adultes.

Pour les membres de la Clique. A 18 h. 30, salle de l'école communale des garçons du Blanc-Four.

BOUSBECQUE

Union Orphéonique. — Ce mardi à l'Hôtel St-Martin, à 19 h. 30, répétition pour les membres de la Chorale.

MOUVAUX

Droits de Voirie. — Les redevables de droits de voirie, pour travaux exécutés en 1938, sont invités à se présenter, au plus tôt, à la recette municipale, mairie, rez-de-chaussée à gauche (bureau ouvert de 9 à 12 h.) en vue d'en effectuer le règlement. Ils peuvent également se libérer par C.C.P. au N° 2066 Lille.

S.O.R. — Il est rappelé aux intéressés que la deuxième séance, aura lieu mercredi à 19 h. 15, salle de la nouvelle mairie, rue Galliéni.

Amicale Sportive Mauvaisienne. — Mercredi de 19 à 20 h., répétition pour les pupilles et de 20 à 22 h. pour les adultes, au siège.

Harmonie des Amicales laïques. — Répétition, aujourd'hui mardi à 20 h. au siège, rue de Lille.

Football. — Dimanche l'E. S. M. a fait match nul avec le Stade Roubaisien : 1 à 1. Cette rencontre qui s'est déroulée au stade municipal, rue de Lille, a été âprement disputée.

Un football plus étudié de la part des Roubaisiens mais une activité plus grande de leur adversaires équilibrèrent les chances de chacun. Cependant, on crut longtemps à la victoire de Mouvaux, qui mena presqua toute la renontre avec une avance d'un but, point obtenu tout au début de la partie, par le centre avant Dupire.

En seconde mi-temps, une mésentente ed la défense mouvalloise, dans les dernières minutes de jeu, permit aux Roubaisiens d'égaliser. A l'ultime seconde, le centre avant mouvallois semblait devoir donner la victoire à son club, mais la fin fut sifflée.

DANS LA RÉGION

UNE MANIFESTATION AMICALE CHEZ LES PICARDS DU NORD

L'Amicale des Picards du Nord a décidé d'inaugurer l'année nouvelle par une réunion familiale qui consistera en un dîner amical, suivi d'une soirée dansante, samedi 28 janvier, dans les salons de l'hôtel Maréchal, 302, rue Solférino, à Lille. Le dîner aura lieu vers 21 h. et la sauterie débutera à 21 h. 30.

Nul doute que cette soirée ne remporte tout le succès qu'elle mérite et qu'elle ne groupe de nombreux régionaux de la Picardie. Pour permettre à tous d'y assister la souscription pour le dîner a été fixée à 30 fr. La sauterie est offerte gratuitement aux membres, à leur famille et aussi à leurs invités. Les adhésions sont reçues jusqu'au mercredi soir par le président et par mandat poste adressé à M. H. Marle, 6 et 8, rue Léon-Trulin, Lille.

LA TOMBOLA DES CHASSEURS DE DRIANT

Voici les numéros gagnants de la tombola des chasseurs de Driant : le numéro 1869 gagne le gros lot « Bahut bibliothèque » ; le numéro 2763 gagne le deuxième lot « Table à ouvrage fantaisie ». Les autres primes sont gagnées par les numéros suivants :

50	83	90	114	128	191	192	218	
228	236	240	323	371	387	471	494	
423	630	650	691	694	782	784	793	
828	829	830	894	925	970	994	1085	
1130	1164	1166	1186	1191	1226	1266	1308	
1331	1392	1396	1436	1490	1496	1583	1585	
1592	1595	1635	1653	1664	1685	1778	1815	
1864	1883	1909	1910	1964	2014	2020	2031	
2057	2062	2068	2091	2135	2241	2269	2283	
2294	2306	2319	2598	2618	2674	2680	2698	
2713	2753	2760	2763	2835	2910	2934	2952	
2973	2990	3059	3068	3144	3167	3221	3222	
3340	3455	3496	3512	3596	3693	3726	3879	
3926	3983							

Les lots sont à retirer au siège, Café Moderne, Grand-Place, à Lille, jusqu'au 28 février. Passé ce délai, ils seront acquis à l'Amicale.

LES PLUIES CONTINUELLES menacent de rendre la situation inquiétante dans l'Avesnois

Les pluies abondantes tombées depuis quelques jours ont sérieusement aggravé la crue des rivières dans l'Avesnois et le mauvais temps ayant persisté dans la journée d'hier ce sont maintenant de vives craintes que l'on éprouve surtout dans les vallées des deux Helpes. Les deux rivières qui avaient commencé dimanche matin à déborder inondent maintenant en de nombreux endroits toutes les parties basses. On voit d'immenses lacs se succéder sur une dizaine de kilomètres de longueur et déjà la crue a provoqué des perturbations et fait naître des craintes.

Plusieurs routes sont coupées, notamment en aval de Dompierre et des fermes se trouvent isolées au milieu des eaux. La voie du chemin de fer d'Avesnes à Sars-Poteries traverse un lac de part et d'autre de **Flaumont-Waudrechies** dont les premières maisons se baignent dans les eaux et dont la halte du chemin de fer se trouve inondée.

Vers **Landrecies** la situation est sensiblement la même, tant dans la vallée de l'Helpe majeure que dans celle de l'Helpe mineure. A **Dompierre,** le monument aux morts émerge de la nappe d'eau. A **Marolles,** l'Helpe roule des flots violents au vieux moulin et au delà elle s'épand dans les prés.

Ce sont les pluies de la journée de dimanche qui ont motivé cette crue et élevé le niveau de l'Helpe de plus de trente centimètres, durant la journée d'hier. Or, dans la nuit de dimanche à lundi de grosses averses sont encore tombées sur la région et hier la bourrasque n'a pas cessé. Il faut donc redouter une nouvelle montée des eaux, car il est établi que les rivières de l'Avesnois ne se ressentent qu'avec vingt-quatre heures de retard des chutes d'eau. Déjà dans certaines communes riveraines des étables et des dépendances de fermes sont envahies par les flots et les caves sont inondées. On croit qu'aujourd'hui à Avesnes même la rue des Hospices sera atteinte par le flot montant.

EN FLANDRES

Les pluies continuelles ont fait déborder les marais et les fossés et de plusieurs endroits on signale que l'eau envahit champs et prairies, notamment à **Bossenghem,** en direction d'Aire-sur-la-Lys dans la partie basse, et entre **Merville** et **La Gorgue.**

A **Noordpeene** aussi la situation s'est aggravée au cours de la dernière journée : l'eau s'étend sur plusieurs kilomètres carrés et les habitants éprouvent de sérieux dégâts.

COMITÉ DE DÉFENSE DES ASSURÉS SOCIAUX DE LA RÉGION DU NORD

UNE LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DU TRAVAIL

Le Comité de Défense des Assurés Sociaux de la région du Nord nous communique la lettre ouverte suivante qu'il a adressée au Ministre du Travail :

« J'ai l'honneur, en ma qualité de président du Comité de Défense des Assurés Sociaux de la région du Nord, et au nom de tous les membres de ce groupement, de soumettre très respectueusement à votre juste et haute appréciation la question suivante :

» Lorsqu'une caisse d'assurances sociales poursuit, à l'encontre d'un assuré social, son adhérent, une longue et onéreuse procédure dans l'unique but de se soustraire à lui payer les prestations à lui dues et prévues par la loi, et que, finalement, elle est condamnée au paiement du principal, intérêts et frais, à quel chapitre de son budget sont portés les frais de procédure ? Qui, en définitive, supporte les dépenses faites en vue de mettre obstacle à une demande justifiée de prestations ?

» Les assurés sociaux s'inquiètent légitimement à la pensée que des sommes dépensées pour combattre leurs propres droits pourraient être prélevées sur les cotisations par eux versées, et qu'ainsi, ils feraient à leur insu et contre leur gré les frais des instances abusives intentées à leur encontre par les caisses d'assurances sociales.

» A l'appui de cette question, je me permettrais, Monsieur le Ministre de vous signaler les deux cas suivants :

» 1° Affaire X... contre la Caisse Y... :

» Après une instance terminée en faveur de l'assuré social par le Tribunal civil de Douai statuant après cassation, la Caisse Y... mit obstacle au paiement des prestations en saisissant le Tribunal civil de Lille d'une opposition à commandement. Finalement il fut entièrement donné gain de cause à l'assuré, ce qui accuse pour la caisse un déficit d'environ 2.000 fr. consistant en intérêts et frais de l'instance.

» 2° Affaire Z... contre la Caisse Y... :

» La Cour de Cassation, dans un arrêt du 4 novembre 1938 donne gain de cause à notre adhérente Mme Z... De la lecture de l'arrêt, il résulte que la Caisse Y... a cru utile de charger un avocat de sa défense devant la Cour de Cassation pour opposer une fin de non recevoir tiré d'un argument de pure forme au pourvoi présenté par l'assurée sociale. Elle a exposé ainsi en pure perte des frais importants et inutiles puisque la procédure, en matière d'assurances sociales est gratuite et écrite. Par qui ces frais sont-ils assumés ? Où figurent-ils sur le budget de la caisse ? »

UNION DES AMICALES LAIQUES DU NORD

LES LICENCES ARTISTIQUES ET DRAMATIQUES DE L'U.F.O.L.E.A.

Toutes les sociétés affiliées à l'Union des amicales laïques du Nord ont le plus grand intérêt à demander pour leurs concerts, bals, séances théâtrales et autres manifestations artistiques, une licence de l'U.F.O.L.E.A.

S'adresser pour cela uniquement à Mlle Fingado, commissaire générale de l'Ufoléa, rue des Vieux-Remparts, à Dunkerque. Le coût de la licence doit être versé à son compte de chèques postaux 309.77 Lille (le dernier « Amicaliste » porte un numéro erroné).

Ce dernier système adopté par le Comité de l'Ufoléa aura pour avantage d'activer la transmission des demandes à Paris et l'envoi des licences aux intéressés.

LA FÊTE DES ANCIENS DES 87e ET 287e R. I., A LILLE

C'est le dimanche 5 février que les anciens de ces deux régiments fêteront à Lille, le 19e anniversaire de la fondation de leur Amicale.

Aux nombreux adhérents de notre région, se joindront d'importantes délégations des groupes de Paris, Saint-Quentin, Valenciennes, en tête desquelles figureront le colonel Triboulier et le lieutenant-colonel Bierre, leurs anciens chefs.

Horaire de la journée : à 11 h., réception au siège du colonel Triboulier et des délégations des amicales de Paris et de St Quentin ; à 11 h. 15, vin d'honneur offert aux membres de nos amicales et aux délégations de sociétés ; à 11 h. 45, dépôt d'une gerbe au monument aux morts ; à 12 h., église Saint-Etienne, messe célébrée à la mémoire des anciens des 87e et 287e R. I. morts pendant et depuis la guerre. L'Association musicale des Agents du chemin de fer du Nord prêtera son concours à cette Maréchal, 302, rue Solférino, à Lille cérémonie ; à 13 h. 45, banquet à l'hôtel Prix 25 fr (adhésions au secrétaire, 17, rue du Sabot à Lille) ; à 16 h. 45, partie de concert entre les convives ; 20 h. 30 dans les salons de l'hôtel Maréchal, sauterie avec jazz offerte aux famille des sociétaires et à leurs invités.

— Le dimanche 26 janvier à 11 h., réunion trimestrielle au siège, 23, Grand Place, Lille.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Tromperie sur la qualité de la viande, à Hazebrouck

Deux bouchers d'Hazebrouck avaient été poursuivis pour tromperie sur la qualité de la viande qu'ils mettaient en vente.

L'amende de 1.000 francs infligée à M. André Minne est confirmée. Elle est réduite de moitié pour M. Albert Roelandt. La Cour maintient l'affichage du jugement.

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ASSOCIATION DES COMMUNAUX DU NORD

La commission permanente de l'association départementale des communaux du Nord qui comprend le bureau départemental et les membres dirigeants des diverses sections d'arrondissements (mutuelles, associations, syndicats), a tenu le dimanche 22 courant, à 14 h., une importante réunion à son siège, Café Moderne, Grand Place, à Lille.

Avant d'ouvrir la séance, Mme Dudoignon, présidente départementale, secrétaire générale adjointe de l'association générale de France et des colonies, a tenu à formuler les vœux et souhaits pour l'année qui commence, souhaits que — le nombre étant une force — viennent s'inscrire dans leurs rangs ouverts à tous les communeux, dans distinction de classe ni d'opinion ; que chacun, dans la mesure de ses moyens et de son influence, favorise le développement professionnel technique de l'employé comme de l'ouvrier ; développement qui accroît sa puissance de collaboration, son coefficient de rendement, exhausse sa condition ; souhaits que dans cet effort vers un mieux professionnel qui ne peut avoir sur l'administration tout entière des collectivités publiques que de très bienfaisants effets, les associations qui s'inspirent de cet idéal, rencontrent de plus en plus dans les pouvoirs publics, encouragement et compréhension pratiques ; souhaits enfin que les membres présents qui forment dans leurs diverses sections et commissions l'élite de direction du personnel, continuent : que les jeunes associés amicalement avec leurs anciens qui leur ont frayé la voie dans les années ingrates lient fraternellement tous leurs efforts dans l'action générale.

Association départementale « et régionale »

L'ordre du jour est alors abordé, après que la présidente ait présenté les excuses de ceux qui retenue qui, par leurs obligations professionnels ou par des raisons de santé n'ont pu se rendre à la réunion.

De sérieuses modifications aux statuts de l'association départementale qui prendra le titre d'association départementale et régionale, pour permettre l'adhésion maintes fois sollicitée de membres ou de groupements des départements limitrophes, mais dans le cadre des statuts de l'association générale, continuerait de laisser aux groupements locaux ou d'arrondissement leur autonomie particulière, sont alors étudiées article par article. Ces modifications comme celles apportées aux statuts de la mutuelle au décès qui doit être soutenue et modifiée pour garantir sa durée et l'exécution proche et lointaine de tous ses engagements, seront statutairement soumises à l'homologation de l'assemblée générale qui se tiendra à Lille, le dimanche 4 juin.

Pour répondre au besoin d'une documentation plus complète de tous les travaux de l'association départementale et de ses sections que celles qui peut être inserée dans l'organe fédéral, il est décidé en principe que le « Communal du Nord » dont la publication a été suspendue sera repris. La commission restreinte qui se réunira prochainement pour mettre au point les divers projets qui viennent d'être proposés, en fixera les conditions.

Il est procédé ensuite à l'installation des diverses commissions administratives dont les membres ont été désignés en séance le 6 novembre dernier. Une adresse de remerciements et de félicitations est prononcée en particulier par Mme Dudoignon, pour M. Cazier, trésorier de la départementale et de la mutuelle, relevé de ses fonctions sur sa demande expresse et remplacé dans cette charge par M. Cordonnier, secrétaire général adjoint de **Maroq-en-Baroeul.**

Retraites et indemnités de cherté de vie

La formation d'une section spéciale au sein de l'association départementale et régionale de retraites communaux qui jouiront des mêmes droits et seront soumis aux mêmes conditions que les membres actifs est décidée. Les retraités des régimes locaux et surtout ceux de la caisse intercommunale du Nord sont nombreux, ils ont des droits spéciaux qui ont besoin d'être particulièrement représentés et surtout défendus.

Une protestation énergique est élevée contre le retard apporté au paiement de l'indemnité de cherté de vie aux retraités et pensionnés de la caisse intercommunale de retraites du Nord dont près de 400 ont une retraite inférieure à 4.000 francs par an ; indemnité qui avait été votée en mai dernier mais n'avait pu être approuvée au ministère sans une certaine mise au point, mais qui logiquement, si l'on tient compte de la montée incessante du coût de la vie dans le Nord aurait pu et dû être maintenue comme payable avec rappel du 1er janvier ou au plus tard du 1er avril 1938 et non comme il a été voté définitivement seulement à partir du 1er janvier 1939 ; elle sera adressée aux membres du conseil général.

Les Assurances Sociales

Un exposé complet et détaillé de la question de l'application des lois et décrets-lois concernant les assurances sociales aux communaux, qu'ils soient ou non tributaires d'une caisse ou d'un régime de retraites est suivi attentivement par les membres présents.

La question ne se pose pas de la même façon dans les communes à personnel restreint et dan celles qui ont un personnel plus nombreux et affecté à divers services.

Les règlements qui ont déjà été élaborés, mis en application sans heurts, au mieux des intérêts du personnel et des collectivités seront étudiés partiquement par une commission spéciale qui se réunira prochainement à Lille.

Des cas particuliers sont ensuite examinés, le nécessaire sera fait pour leur donner une solution juste.

La séance est levée sur le souhait qu'en presence de toutes les questions si complexes qui se posent de plus en plus dans l'administration municipale et qui ont leur répercussion sur le personnel les réunions soient de plus en plus fréquentes.

9201

EN BELGIQUE

MENIN

LES INONDATIONS

Les pluies persistantes de ces derniers jours ont fait monter considérablement le niveau d'eau, qui de dimanche à lundi s'est encore élevé de 35 centimètres. Les bas terrains sont inondés.

A la cité-jardin « Notre Village », tous les terrains le long du ruisseau de Gheluwe, de la chaussée d'Ypres jusqu'au Chemin de fer, sont inondés et les cultures de M. Frédéric Rigolle, horticulteur, sont déjà en partie sous l'eau.

La Lys est sortie de son lit à hauteur du Quai de l'Est et l'eau a pénetré dans différents jardins des maisons situées à l'extremité de la rue.

La rivière a aussi déborde à hauteur de la blanchisserie de MM. Devos Frères.

De l'autre côté du pont de la rue de Lille, des hectares de prairies sont également inondés.

Au bras mort de la Lys, non loin du Parc communal, le niveau d'eau a également considérablement monté, mais le danger d'inondation n'est pas encore immediat.

La navigation est difficile.

WEVELGHEM-LEZ-MENIN

Une jeune fille grièvement blessée par une auto

M. Paul Vanhalst fils, demeurant rue du Pont, venait en auto de la direction de Moorseele. Dans la rue de Roulers il aperçut tout à coup trois jeunes filles qui arrivaient en vélo. L'une d'elles, Mlle Yvonne Vanden Hove, demeurant rue Pape, fut accrochée par le garde-boue gauche de l'auto et violemment projetée sur la chaussée, où elle fut relevée avec une fracture de la cuisse gauche et des contusions sur premiers soins sur place du docteur Verhaest, la blessée a été transférée dans une clinique.

M. le commissaire de police a ouvert une enquête.

Au Cercle Ouvrier. — Sous la présidence du bourgmestre M. Remi Wallaeys, s'est tenue une réunion en vue de la création d'une fédération de petits patrons de l'industrie du lin, en M. Paul Verhenne a fait un clair exposé de la loi sur les Indemnités familiales et M. Maurice Kindt parla de la technique du lin et de la situation actuelle de l'industrie linière dans la région.

M. Vallaeys a remercié les orateurs et promis l'appui du Cercle Ouvrier.

COURTRAI

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Vers 19 h., une collision s'est produite au coin des rues de l'Avenir et St-Genois entre l'auto conduite par M. une camionnette de la firme Debels, nier véhicule fut projeté contre la façade d'un café. Degâts materiels importants aux deux voitures et au café.

— M. Pierre Piovicq, demeurant avevers 19 h., boulevard Jullen Liébaert, a heurté une auto non éclairée. Le cycliste sérieusement blesse au nez et à la bouche a du recevoir les soins d'un docteur.

Etat Civil. — Naissances : Ernestine Koster rue de Bruges, 82; Yvette Deconninck, rue de Deerlyh, 56 ; Marie Van Eenaeme, quai du Reep, 72, domiciliée à Bisseghem ; Willy Quartier, quai du Reep, 7a, domicilié à Harlebèke ; Renée Devos, rue du Seigle, 12e ; Rita Vanhollebèke, chaussée de Tournai, 36 ; Rosanna Defoort, quai du Reep, 7a domiciliée à Harlebèke ; Luc Vandeputte, rue du Moulin à Eau, 21 ; Eric Verschuere, rue du Feuillage, 43, domicilié à Vichte ; Annie Boutens, rue des Champs, 156a ; Norbert Sabbe, quai du Reep, 7a domicilié à Cuerne ; Oscar Bert, rue de Tournai, 62 ; Paul Lefever, Parc Albert, 6e ; Firmin Vanhaverbèke, rue de Feuillage, 43 domicilié à Lendelède ; Jacqueline Van Reckeghem, Klakkaersreke, 15 ; Marie Decock, chaussée de Tournai, 71 ; Pierre Vancraeynest, chaussée de Cuerne 11 ; Etienne Vanneste, rue des Loups, 2; Wily Demany, quai de Grœninghe (bateau), domicilié à Thuin ; Achille Lecruyse, chaussée d'Heule, 31 ; Godfroid Vanoutryve, rue du Feuillage, 43 domicilié à Sweveghem ; Edouard Dobbelelr, rue du Ruisseau, 32.

Publications : Albéric Tanghe, ouvrier en laine à Courtrai et Marie Dewaele, couturière à Cuerne; Georges Vercruysse ouvrier forgeron à Oyghem et Rosa Seynaeve, ménagère à Oyghem ; Robert Holvoet, poêlier à Dottignies et Gilberte Rogiers, couturière, rue du Progrès, 2 ; Gérard Balcaen, tisserand à Harlebèke et Elisabeth Van Maris, s.p., rue du Seigle, 1a ; Georges Avet, boucher à Belleghem et Paula Dheygère, cultivatrice hameau d'Hooghe, 114 ; Charles Meert, peintre, rue de Buda, 70 et Renilde Couplet, sp., à Laplaigne ; Etienne Cœne, ingénieur de mines à Mœn et Agnès Bossuyt, infirmière, quai de la Fabrique, 3 ; Raymond Duchêne, coiffeur à Schaerbeck et Ghislaine Gahide, coiffeuse, rue du Gouvernement, 3.

Décès : Léon Hubrecht, orfèvre, 43 ans, rue de la Lys, 11 ; Marie Desnock, 76 ans, s.p., veuve de Phillibert Dermaux rue de Bruges, 15 ; Arthur Vanden Driessche, 77 ans, s.p., veuf de Catherine Smet, rue du Lézard, 4 ; Hélène Monserez, 25 ans, s.p., chaussée de Marcke, 107 ; Léonie Masureel, 69 ans, s.p, épouse de Aimé Debeil, chaussée de Tournai, 102 ; Octave Everaert, 49 ans, professeur Avenue Elisabeth, 35 ; Justine Buysschaert, 72 ans, s.p., s.p., veuve de Gustave Masselus, quai du Dam, 7 ; Polydore Holvoet, 85 ans, s.p., veuf de Marie Vercruysse, rue de Voorstraat, 48 ; Antoinette Vandenbroucke, 24 ans, s.p., domiciliée à Bavichove ; Platteau Julien 63 ans, ouvrier tullier, rue de Grœninghe 37 ; Henriette Buyse, 65 ans, s.p., rue de Buda, 42 ; Anna Millecamp, 52 ans, s.p., épouse de Robert Vanneste, chaussée de Tournai, 18 ; Albert Mulle, tisserand, 27 ans, domicilié à Marcke ; Georges Planckaert, 67 ans, s.p., rue du Sion, 21.

La Politique Régionale

PARTI DEMOCRATE POPULAIRE

UNE JOURNÉE D'ÉTUDES A LILLE

On nous communique :

Le 29 janvier, le même jour que la grande réunion de propagande, organisée par la section de Lille du P.D.P., avec le concours de Me Henri Teitgen et Me Philippe Gerber d'Arras, la Fédération du Nord organise une matinée d'études.

A 9 h. 30, dans la salle Maury, rue du Bleu-Mouton, en une séance d'études, M. Louis Blancksert, secrétaire général de la Fédération et membre du Comité directeur du Parti, traitera l'important sujet qui fera prochainement l'objet d'un projet de loi gouvernementale : « La Retraite des vieux travailleurs ». Un échange de vues suivra l'audition de ce rapport.

Pour les militants qui désirent se retrouver pour le déjeunar, un repas fraternel sera servi, au même endroit, à 12 h. 30 pour le prix de 9 fr. (tout compris) et 10 fr. pour ceux qui n'auraient pas envoyé leur adhésion avant le vendredi 27 janvier, au siège, 10, rue des Arts, Lille).

L'après-midi, les militants du département qui le désirent pourront assister à la grande réunion qui a lieu à 15 h. 30, au Conservatoire. MM. Teitgen et Ph. Gerber exposeront le problème dont les difficultés extérieures rendent chaque jour la solution plus impérieuse : Vers une politique d'Unité Française.

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Capitole. — 15 et 20 h. 45 : « Gibraltar ».

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Paradis volé ».

Cameo. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Altitude 3.200 ».

Rexy — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « Le Héros de la Marne ».

Omnia — 15 et 20 h. 30 : « Josette et Cie » et « La Concession Internationale ».

Eden — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « La Dame de Vittel » ; « Les 2 Favoris ».

Union — 20 h. 30 : « Gargousse » et « Ma petite Marquise ».

Mondial. — 20 h. 30 : « Ma petite Marquise » et « Gargousse ».

Palace-Lilia. — 20 h. 30 : « Panique dans la Jungle » et « Un meurtre a été commis ».

LA VIE CORPORATIVE

CHAMBRE SYNDICALE DES EMPLOYÉS DE TOURCOING ET ENVIRONS

— Le bureau du Syndicat invite tous les employés syndiqués à assister à l'assemblée générale qui se tiendra mercredi, à 18 h. 45, Bourse du Travail, 196, rue de Guisnes. Ordre du jour : situation morale et financière ; questions diverses.

A l'issue de cette assemblée, une conférence sera faite par M. Eugène Guilloton, secrétaire général de l'Union Locale de Lille, sur la situation générale.

DERNIERE HEURE

DANS UN DISCOURS RADIODIFFUSÉ

M. N. CHAMBERLAIN a exposé les raisons pour lesquelles le système du service national volontaire est nécessaire

« Il appartient de montrer au monde ce qu'un peuple libre est prêt à faire pour la défense de ses libertés et de ses idéaux »

Londres 23. — Dans un discours radiodiffusé prononcé ce soir, M. Chamberlain a exposé les raisons pour lesquelles le gouvernement britannique jugeait le système du service national volontaire nécessaire à la sécurité du pays. « Le plan envisagé, a notamment déclaré M. Chamberlain, doit nous permettre d'être prêts à la guerre. **Cela ne veut pas dire que je pense que la guerre soit proche, les Anglais ne commenceraient jamais une guerre, mais ils pourraient cependant être contraints de participer à une guerre entreprise par d'autres ou même attaquée si le gouvernement d'un autre pays pensait que l'Angleterre est incapable de se défendre efficacement.** Plus l'Angleterre sera préparée à se défendre, moins il est probable qu'un agresseur tentera une aventure comportant si peu de perspectives de succès.

La sécurité insulaire n'existe plus

En second lieu, le développement des forces aériennes a privé l'Angleterre de sa sécurité insulaire d'antan. Les civils seraient les victimes d'une attaque autant que les soldats et ils seraient même les premières victimes. Dans ces conditions, il faut préparer l'organisation de la protection des populations civiles dès le temps de paix, car le temps manquera dès que la guerre aura commencé.

Le plan proposé, a souligné l'orateur, est donc un plan inspiré par la simple prudence et ne signifie pas que la guerre doit éclater bientôt, ou même qu'elle doive jamais éclater ».

L'organisation prévue

Analysant ensuite les buts du guide qui va être distribué à la population, M. Chamberlain a précisé qu'il s'agissait d'une description des différentes formes de service qui seraient requis en cas de guerre. Des comités régionaux et locaux du service national conseilleront les personnes qui se demanderaient dans quelle section leur concours serait le plus utile au pays. Une liste d'emplois, dont les titulaires seront probablement mobilisés sur place en cas de guerre, va également être publiée, et les intéressés trouveront les mêmes conseils auprès des mêmes comités ».

La contrainte n'est pas conforme au système démocratique

En terminant, M. Chamberlain a tenu à souligner que le système proposé était uniquement fondé sur un effort volontaire. « Certains croient qu'un système obligatoire aurait été plus efficace, mais la contrainte n'est pas conforme au système démocratique ni à la tradition de liberté britannique ».

M. Chamberlain a terminé en disant :

» Nous croyons avec confiance que nous obtiendrons sans recourir à la contrainte tous les volontaires dont nous avons besoin. Bon nombre d'entre vous ont demandé comment ils pourraient nous aider actuellement et la plupart d'entre vous ont senti la nécessité d'offrir un sacrifice quelconque au pays. Nos propositions vous en fournissent l'occasion.

» C'est à vous qu'il appartient de montrer au monde ce qu'un peuple libre est prêt à faire pour la défense de ses libertés et des idéaux dans lesquels il a foi, et je suis absolument certain que mon appel recevra de vous tous la réponse que je demande ».

LE DÉVELOPPEMENT DE LA GARDE CIVILE AÉRIENNE ANGLAISE

Londres, 23. — On annonce que plus de 5.500 membres de la garde civile aérienne ont été recrutés depuis la fondation de cette organisation il y a quatre mois ; 3.550 nouvelles recrues font leur apprentissage de pilote. Une soixantaine d'aéroclubs dotés de 330 avions ont été mis à leur disposition.

LE DÉBAT DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

La Chambre entendra aujourd'hui M. Bonnet

et M. Daladier posera la question de confiance sur la politique du gouvernement

M. Léon Blum interviendra

Paris, 23. — Sept interpellateurs restent inscrits dans le débat sur la politique étrangère qui se poursuivra demain matin et après-midi, à la Chambre. M. Bonnet sera amené à répondre aux interpellateurs vers la fin de l'après-midi. Son exposé, qui aura un caractère surtout technique, durera environ 1 h. 30. Il examinera les divers aspects de la position actuelle de la France dans le domaine international et précisera les directives de la politique extérieure du Gouvernement, sur tous les sujets ayant formé le fond du débat en cours.

Quant au problème espagnol, M. Bonnet insistera sans doute sur la nécessité de maintenir la politique de non-intervention, mais il indiquera nettement la ferme résolution de la France de veiller au maintien de la liberté et de la sécurité des communications impériales.

Le règlement prévoit qu'au moins un orateur a le droit de répondre au Gouvernement. Le premier des orateurs inscrits est M. Quenette, républicain indépendant. Dix-neuf autres orateurs se sont faits inscrire pour parler dans la discussion générale et dans ces conditions il n'est pas certain que le débat puisse se terminer demain soir. La Chambre pourra cependant prononcer la clôture lorsque la discussion générale sera close et que s'engagera le débat sur les ordres du jour. C'est sans doute à ce moment que M. Blum parlera, que M. Daladier sera amené à faire connaître brièvement la position du Gouvernement et à poser la question de confiance.

Enfin, quelques députés tiendront à expliquer leur vote, si bien que le débat ne pourra pas se terminer avant une heure avancée de la nuit. Il semble même qu'au cas où la fin du débat serait rapportée à jeudi, elle n'aurait lieu qu'assez tard dans la soirée.

Le Groupe Radical-Socialiste tiendra, demain matin, une réunion pour arrêter définitivement les termes de l'ordre du jour de confiance qui sera soumis à l'approbation du Gouvernement. MM. Daladier et Bonnet seront entendus à cette réunion, si le cours du débat à la Chambre le leur permet.

LA GUERRE D'ESPAGNE

La situation économique de Barcelone s'aggrave

Perpignan, 23. — Selon des déclarations de réfugiés espagnols arrivés à la frontière, la situation économique à Barcelone s'est considérablement aggravée. Depuis trois jours on n'a procédé à aucune distribution de pain et l'électricité fait défaut ; les bombardements qui se succèdent créent un état d'angoisse.

Des projectiles auraient particulièrement atteint l'aérodrome de Prat de Llobragat, dont le sol serait littéralement labouré. L'escale qu'y faisaient les avions d'Air-France a été supprimée depuis aujourd'hui. Les quartiers extérieurs de la capitale de la Catalogne sont évacués et la populaton est repartie dans l'intérieur de la ville. Les mesures d'évacuation adoptées consisteraient en simples dispositions et non dans une évacuation vers le Nord de la Catalogne.

LA CONFÉRENCE NATIONALE DU PARTI COMMUNISTE

UN MANIFESTE ADRESSE AU PEUPLE DE FRANCE DEMANDE LA FIN DE LA NON-INTERVENTION

Paris, 23. — M. Marcel Gitton, député de la Seine, a prononcé ce matin, un discours dans lequel il a relevé notamment la nécessité de donner aux membres du Parti, une meilleure éducation communiste pour annihiler les efforts de ceux qui tentent de porter atteinte à l'unité du Parti.

L'orateur s'est expliqué ensuite sur le mécanisme de l'organisation du Parti, basée sur la stricte discipline quant à la ligne de conduite arrêtée après libre discussion et sur la vigilance contre l'immixtion d'éléments ennemis dans les rangs communistes.

En terminant, il a donné à l'assemblée un certain nombre de conseils pour rendre plus efficace la propagande et étendre le recrutement.

LA QUESTION AGRICOLE

La Conférence a entendu ensuite M. Waldeck-Rochet, député de la Seine, qui a présenté son rapport sur la vie agricole et souligné la solidarité entre les travailleurs des campagnes et ceux des villes. M. Rochet s'est déclaré partisan de la création d'un contingentement pour la production du blé d'un Office des céréales secondaires, du maintien des principes essentiels du statut viticole.

Pour les autres produits agricoles, lait, pommes à cidre, etc., M. Rochet préconise la fixation des prix par conventions collectives de vente.

En terminant, il a réclamé l'application, au paysan, des réformes sociales dont ont bénéficié les ouvriers des villes. La séance a été levée à 13 h. 15. Elle reprendra à 15 heures.

...ET CELLE DES COLONIES

Paris, 23. — M. Lozeray, député de la Seine, est intervenu, cet après-midi, à propos de la question coloniale. Il a contesté à ceux qui ont signé l'accord de Munich, les qualités nécessaires pour défendre l'Empire français.

« Nous restons, a-t-il dit notamment, partisans de la liberté pour les peuples de disposer d'eux-mêmes. Nous nous révoltons à la pensée qu'on puisse les échanger comme du bétail. Nous ne défendrons nullement l'impérialisme français, mais nous sommes obligés de dire que si les peuples de nos colonies passaient sous le régime totalitaire ce serait une régression ».

« Donner des colonies à l'Allemagne et en céder à l'Italie, c'est augmenter la force de ces nations et diminuer celle de la France. Il faut opposer un « non » catégorique aux prétentions de MM. Hitler et Mussolini ».

En terminant, M. Lozeray a reproché aux gouvernements français successifs, de n'avoir rien entrepris pour resserrer les liens de la Métropole avec les peuples arabes et a souligné que le sort de l'Empire français se joue sur les champs de bataille d'Espagne.

LES AUTRES INTERVENTIONS

Paris, 23 — Le délégué algérien, qui prend ensuite la parole, dit les espoirs qu'avait fait naître en Algérie l'avénement du Front populaire et remarque que ceux-ci n'ont jamais été réalisés. Mais les Musulmans ne se laisseront pas abuser par les appâts que lui tendent les dictateurs.

M. Cogniot, député de Paris, fait l'historique du Parti communiste et annonce la parution prochaine d'un traité d'histoire du Parti bolchevique.

La pratique des sports pour la jeunesse populaire fait ensuite l'objet du discours de M. Maranne qui réclame des terrains de jeux.

M. Soupé traite ensuite du problème de la mortalité infantile et de la dénatalité.

M. Bruat demande au parti de célébrer avec éclat le 150e anniversaire de la Révolution française.

Deux brèves interventions permettent aux représentants de Syrie et du Liban de signaler l'inquiétude du monde arabe devant l'attitude du gouvernement français en face des questions de ratification des traités d'alliance franco-syrien et franco-libanais et de réclamer l'approbation immédiate de ces accords par le Parlement.

Le délégué des communistes italiens s'associe aux travaux de l'assemblée.

M. Pourtalet, député des Alpes-Maritimes assure que les populations voisines des frontières poursuivront, sans défaillance, la lutte contre le fascisme.

M. Monmousseau réclame l'amnistie pour les grévistes du 30 novembre.

Enfin, M. Jacques Duclos donne connaissance du manifeste adressé par la conférence au peuple français et qui demande la fin de la politique de non-intervention.

Dans ce communiqué il est dit notamment que « par delà la Catalogne, la France est visée et que la volonté profonde du peuple français est de soutenir l'Espagne républicaine ». Le manifeste conclut par un appel à l'union autour du programme du Front